

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

KERNEIS

Mickael

Membre d'EPCI/presqu'ile de Crozon Aulne Maritime

Élu(e) ou nommé(e) le : 11/07/2020

Déclaration déposée le : 08/11/2020 20:18:54

Renseignements personnels :

Année de naissance : 03/12/1977

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : COGEDIS de 01/2014 à 09/2020 Consultant	2014 : 28 399 € Net 2015 : 24 835 € Net 2016 : 27 337 € Net 2017 : 21 323 € Net 2018 : 22 654 € Net 2019 : 23 340 € Net 2020 : 19 075 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Entente Sportive du Cranou depuis le 01/2014 club de Football	2014 : 0 € Net 2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
entente sportive du Cranou	président d'association jusqu'en juin 2017, vice-président jusqu'en juin 2020, membre du conseil d'administration en cours

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
maire de Rosnoen depuis le 03/2014	2014 : 9 333 € Net 2015 : 12 444 € Net 2016 : 12 444 € Net 2017 : 11 716 € Net 2018 : 11 716 € Net 2019 : 11 716 € Net 2020 : 11 716 € Net
président syndicat d'abattage du Faou depuis le 04/2018	2018 : 4 516 € Net 2019 : 5 712 € Net 2020 : 5 169 € Net
vice président communauté de communes de 01/2017 à 07/2020	2017 : 6 276 € Net 2018 : 6 276 € Net 2019 : 6 276 € Net 2020 : 3 661 € Net

Observations

Je soussigné Mickael KERNEIS certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 08/11/2020 20:18:54

Signature : Mickael KERNEIS